



**HAL**  
open science

## Écrire pour laisser trace : les recueils manuscrits de François Rebatu (1588-1662)

Isabelle Luciani

► **To cite this version:**

Isabelle Luciani. Écrire pour laisser trace : les recueils manuscrits de François Rebatu (1588-1662). *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 2010, 122 (270), pp.177-196. hal-00915342

**HAL Id: hal-00915342**

**<https://hal.science/hal-00915342v1>**

Submitted on 7 Dec 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Isabelle LUCIANI  
 UMR 7303 TELEMME  
 AMU / CNRS  
 13094 AIX-EN-PROVENCE

**ÉCRIRE POUR LAISSER TRACE :  
 LES RECUEILS MANUSCRITS DE FRANÇOIS REBATU (1588-1662)**

---

Tout au long de sa vie, l'officier arlésien François Rebatu a doublé ses activités au siège de la sénéchaussée d'une pratique d'écriture quasiment quotidienne, significative de la culture humaniste. Il a fait imprimer plusieurs dizaines de poèmes et des traités sur l'antiquité de la ville<sup>1</sup>. Mais l'essentiel de ses textes est resté manuscrit. Il s'agit notamment d'un roman à clé rédigé lors de la Fronde, d'un recueil de lieux communs et de trois volumineux recueils qui, de prime abord, peuvent apparaître comme une émanation de ses activités savantes.

Le *Recueil de diverses pièces et compositions* (Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, ms. 156) est commencé en 1628 et s'achève en juin 1662 ; en ce sens, il s'agit véritablement de l'œuvre d'une vie, longue de presque 400 pages. Toutefois, le premier poème remonte à 1623 et l'ordre des pièces n'est pas toujours chronologique : il s'agit donc moins d'un archivage continu que d'une sélection *a posteriori*. Un autre manuscrit, *Paucula poetica* (Méjanès, ms. 561), couvre également 400 pages de textes latins et français dont la logique semble plus aboutie puisqu'on y trouve de petites œuvres disposées pour l'impression, comme des traductions de Martial<sup>2</sup>. Les poésies sont datées de 1639 à mai 1662, mais là encore l'activité de collecte n'est pas linéaire : elle commence dans les années 1650 pour s'accroître vers 1660. Le contenu des deux recueils associe des textes littéraires, poésie française et latine essentiellement, avec des bribes de chronique locale, des extraits de correspondances, et le contenu classique d'un livre de raison – transactions, comptes personnels, listes de livres à acheter<sup>3</sup>. Tous deux contiennent également des poèmes et correspondances de ses amis, dont Rebatu insère parfois les originaux. Des relectures fréquentes ont surchargé les textes d'annotations diverses, qui font parfois de ces recueils, malgré leur mise en page soignée (pages de titres, usages différenciés des majuscules et des minuscules, notes marginales, avis aux lecteurs, portraits...), de véritables brouillons.

Enfin, l'auteur précise quasiment pour chaque pièce, poème, correspondance ou dessin, la date et les conditions matérielles de la production ou de l'échange. Ainsi, tels vers sont « faitz par Monsr. Billon, à moy mandez et donnez par son fils ce 13 novembre 1651 » (ms.

---

\* Isabelle Luciani, ancienne élève de l'École Normale Supérieure à Fontenay/Saint-Cloud, agrégée d'histoire, est maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Provence. Elle prépare actuellement une HDR sur *Écritures personnelles et construction de soi* dans les écrits provençaux du for privé à l'époque moderne.

<sup>1</sup> La plupart des textes imprimés l'ont été à peu d'exemplaires et sur des feuilles volantes. On ne connaît leur existence que la mention « imprimé » portée par l'auteur à côté du poème.

<sup>2</sup> La mise en page renvoie alors au modèle imprimé. C'est le cas des *Cent vingt & une epigrammes choisies de M. Valere Martial, tornees en vers françois. Par noble François de Rebatu, Conseiller du Roy, doyen au siège de la ville d'Arles* (ms. 561 p. 253-300).

<sup>3</sup> Par exemple, le ms. 156 évoque le « Mémoire des livres qu'il me faut avoir » (f° 25) ou les troubles politiques de 1649 (f° 72-75) ; le ms. 561 évoque le « roolle de l'argent que je donne au sieur Girard Montagne, pour les planches qu'il me grave de mes antiquitez d'Arles, & pour le cuivre tant seulement. Premierement le 11 janvier 1661 luy ay donné une piece de trente sols ; plus le 13 dudict mois & ans une autre piece de trente sols ; plus le 29 janvier luy ay donné trois livres » (p. 341).

156, f° 84) ; Rebatu recopie tel poème du sieur de Robiac « receu le 25 d'Aoust 1660, à souper », avec sa « Response, le lendemain matin » (ms. 561, p. 246) ; d'un autre poème latin, il précise qu'il est « envoyé le 9 janvier par la commodité de sacristain de la ville de l'Isle ; & receu responce tres obligeante & remplie de remerciemens, tant de la part de monseigneur de Vaison, que du sieur prevost de Suares<sup>4</sup> son frere à qui j'avois adressé mon paquet le 23 du mesme mois » (ms. 561, p. 390)...

Le troisième recueil, *Recueil de quelques monuments et pièces de l'antiquité*, constitue le manuscrit le plus récent, « commencé le 1<sup>er</sup> avril 1655 » (ms. 903, p. 1, non paginé). On y trouve un avant-propos et douze chapitres, tous datés par l'auteur du début de leur composition : « sur la fin de juillet, 1659 » pour les tombeaux, « 26 avril 1660 » pour les lampes sépulchrales, et ainsi de suite jusqu'en mai 1662 pour les urnes funéraires... quelques mois avant la mort de l'auteur. Le recueil contient un grand nombre de dessins ; plus de la moitié (une soixantaine) reçoit une date précise, comme ce piédestal « dessiné le dernier de Mars 1655 dans l'église Ste Croix à costé de l'évangile du maistre autel » (ms. 903, p. 95).

Ces dessins sont parfois des originaux réalisés pendant ses « fouilles », qui ont lieu pour l'essentiel en mai 1639, en novembre 1640, aux printemps 1655, 1659 et 1660, et en février 1661. Rebatu insère ces originaux dans le recueil, écrivant parfois tout autour des commentaires ultérieurs : la temporalité éclatée des fouilles s'incorpore ainsi à la linéarité chronologique – apparente ? – du recueil.

D'emblée, cet entrelacement de temporalités attire l'attention du lecteur.

### Écriture et fiction : saisir le(s) temps d'une vie ?

L'écriture des recueils joue d'une double expérience du temps. D'un côté, le sentiment d'une durée continue, un temps qui s'écoule, même si cet écoulement, dans des recueils en grande partie rétrospectifs, reste une fiction. Ainsi, le *Recueil de diverses pièces* prend la forme d'un journal, « commencé ce 1<sup>er</sup> novembre 1628 », qui s'interrompt à la mort de l'auteur ; de même, dans le recueil d'antiques, le travail s'accumule, tel ce tombeau « long temps delaisé ; maintenant repris ce 26 juin 1659, de mon aage le 72 » (ms. 903, p. 67).

D'un autre côté, le sentiment d'une fragmentation de l'existence. Certains des commentaires qui contextualisent les œuvres sont autant de traces autobiographiques, comme l'engagement civique de Rebatu au moment des troubles : « Ceste piece a este faicte à l'occasion des divisions et partialités de nostre ville, Et d'une garde qui a esté mise à la maison de ville [...]. Je l'ay donné aux consuls le 29 janvier 1649 » (ms. 156, f° 71).

D'autres textes isolent aussi des moments de vie, mais relèvent d'une écriture immédiate. Ce sont par exemple les originaux, poèmes reçus, croquis effectués sur le vif, extraits de journaux, qui ne conservent pas seulement le souvenir du moment mais « l'embaument », préservant entre deux pages du recueil sa trace matérielle. C'est ainsi qu'en 1661 Rebatu introduit au milieu d'un chapitre qu'il rédige ses « notes de fouilles » de 1639 : « Nota que le neufviesme avril mil six cens trente neuf apres avoir dessigné les 2 dernieres sepultures que dessus, environ les 5 heures après midy, suis allé [...] en hault contre le Rosne tout le long du rivage et dès l'emboucheure [...] ; ayant fait chemin le long de trois cent pas l'eau a manqué de parestre en sorte que dudict terroir de Trinquetailles ay veu passer quantité de gens de pied & de cheval passer et repasser entièrement à pied sec... » (ms. 903, p. 36).

La plupart du temps, l'embaumement est plus artificiel. Il repose sur ces notations très précises qui saisissent les temps et les lieux. Ainsi, Rebatu a dessiné telle urne sépulchrale au

<sup>4</sup> Joseph-Marie de Suarès, évêque de Vaison de 1634 à 1666, se passionne pour les antiquités de la ville. Ses recueils sont conservés à la Bibliothèque Vaticane.

« 1<sup>er</sup> avril 1660, de mon âge soixante & treize » (ms. 903, p. 60) ; il a dessiné tel tombeau le « 27 avril 1659 », à partir du « quatriesme dessain en mon original » (ms. 903, p. 70). La date, gravée sur le tombeau, se fige alors en épitaphe.

L'usage des déictiques contribue aussi à transformer la simple date en un moment de l'existence figé par la plume<sup>5</sup> ; ainsi, « le regent de la 4e Jesuiste m'a donné *ce* memoire le 17 janvier 1648 » (156 fol. 28 vs) ; « [l]e RP l'Abbé, Jésuite, Recteur de nostre collège d'Arles, m'en a faict present, *ce* jourd'hui 26 juin 1648 » (fol. 56) ; tel poème a été « [t]ravaillé et ruminé durant 5 ou 6 jours, achevé *ce* 14 décembre 1652 » (fol. 97 vs)... Et c'est parfois même le présent qui se fige sous l'évocation du passé. C'est ainsi que Rebatu évoque une tombe « enchassée contre la muraille du refectoire des Minimes [...] ; ceste muraille est aujourd'huy couverte d'orangers » (ms. 903, p. 5).

Certes, ce souci de précision prolonge la tradition des antiquaires italiens, tels Flavio Biondi ou Pirro Ligorio ; la précision caractérise aussi souvent les écritures privées du temps<sup>6</sup>. Mais les annotations de Rebatu vont au-delà de la rigueur. Des instants émergent qui n'ont d'intérêt réel que pour l'auteur : des moments de reconnaissance sociale, comme le courrier de Suarès ; mais surtout des moments quotidiens de la vie ordinaire ; la tombe devient prétexte à l'évocation d'une muraille d'orangers ; le journal de fouilles au récit d'une promenade... Tous ces fragments, rapportés à une infinité de moments vécus, ne peuvent-ils pas apparaître comme une forme particulière de récit de soi ? On pourrait objecter ici que toute observation « consciente » participe d'une institution du sujet regardant l'objet ; que cette intentionnalité ne crée pas pour autant une relation du sujet à lui-même ; et que, pour le moins, les promenades de notre antiquaire n'ont pas la réflexivité consciente de certaines œuvres littéraires configurant le récit de soi dans la narration d'un lieu : interrogation romanesque sur l'identité dans le *Paysage de ruines avec personnages* de Danièle Sallenave (1975) ou quête d'une identité façonnée par *La forme d'une ville*, pour Julien Gracq (1985)... Mais y-a-t-il vraiment une différence de nature entre ces écritures complexes et ce qu'il faudrait interpréter chez Rebatu comme une forme de réflexivité involontaire<sup>7</sup> ? Ne peut-on pas considérer au contraire cette présence à soi, mise en récit ou posée dans le quotidien, au cœur d'une écriture qui n'a pas le « soi » pour objet, peut dessiner, pour reprendre la terminologie de Paul Ricœur, une forme de l'herméneutique du soi ?

### **L'autoportrait : le sujet et la légitimité du « Je » au cœur de l'espace public**

La multiplicité des ressources narratives incite le lecteur à « reconfigurer » ces fragments épars dans une totalité, dont l'objet n'est autre que Rebatu lui-même. Plus qu'une autobiographie, c'est alors un autoportrait que dessinent ces recueils.

La fiction narrative institue d'abord le sujet de l'écriture. Le premier recueil, par exemple, est « commancé ce premier Novambre jour de la Toussaintz l'an mil six cens ving huit ». Le déictique enracine toute l'écriture à venir dans *ce* présent fondateur, jusqu'à la dernière pièce

<sup>5</sup> Est déictique « tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence (1) à la situation dans laquelle cet énoncé est produit (2) au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe) (3) au sujet parlant (modalisation). DUBOIS (Jean) *et alli*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1972, p. 137.

<sup>6</sup> MOUYSSSET (Sylvie), *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 245.

<sup>7</sup> Deux articles parus dans DESHOULIERES (Valérie-Angélique) et VACHER (Pascal) édés, *La mémoire en ruines. Le modèle archéologique dans l'imaginaire moderne et contemporain*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 2000, ont très largement alimenté cette réflexion : il s'agit des travaux de Pascal VACHER, « Ruine et sujet regardant », p. 179-188 et Isabelle CHOL, « Ruinification et discontinuation dans quelques textes de Danièle Sallenave », p. 191-202.

connue, un « dimanche au matin, 12 juillet 1662 ». Ce sujet est également revêtu des signes d'identité qui permettent de le réifier. Le portrait de l'auteur prend place au début des *Paucula Poetica* (p. 12).



Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, ms. 561, *Paucula poetica*, portrait de François Rebatu par Jean de Sallians, p. 12.

L'écriture manuscrite, comme le souligne Béatrice Fraenkel, devient également un objet qui « prend place dans la catégorie des vestiges, reliques attachées à l'intimité<sup>8</sup> ». Rebatu conserve d'ailleurs les pièces originales qu'on lui envoie, selon la pratique humaniste des « livres d'amis ». Et si l'intérêt de ces pièces souvent sans signatures est de reconnaître l'homme à son écriture, la signature n'en devient pas moins un prolongement majeur de l'identité. Or Rebatu signe souvent les poèmes qu'il retranscrit d'un R initial parfois démesuré... Enfin, le sujet grammatical et matériel de l'écriture est aussi une instance morale. Échanges littéraires et travaux d'érudition font partie de l'*otium* studieux qui fonde la vertu de l'homme pour un humaniste. Rebatu, très influencé par l'enseignement des jésuites, sait notamment que la « rumination » du texte est essentielle à l'appropriation des vertus qu'il inspire. Ainsi, tel texte latin a été « travaillé et ruminé durant cinq ou six jours, achevé ce 14 décembre 1652 » (ms. 156, f<sup>o</sup> 97 vs). Ses commentaires versifiés des *Institutiones* de Justinien occupent dix-sept années de sa vie, comme le soulignent ses notes marginales : « Livre 1. Commencé au mois de septemb. 1639 / Repris le 28 octob. 1653 au lict de la goute / Repris le

<sup>8</sup> FRAENKEL (Béatrice), *La signature. Genèse d'un signe*, Paris, Gallimard, 1992, p. 276.

12 febvrier, 1654 / Fini le 14 febvrier 1614, gouteux [...] (ms. 561, p. 107). Livre 2. Commencé le 18 febvrier 1654, gouteux ; 20 febv ; 22 febv ; 23 febv ; 5 mars ; 6 mars 1654 (p. 138) ».

Cette évocation du corps malade constitue l'une des permanences du recueil – une dizaine de crises de goutte sont mentionnées entre le 4 août 1649 et le 9 décembre 1660. Elle souligne l'intimité du lien qui unit l'écriture et le corps, mais aussi le perfectionnement moral qu'implique cet effort sur soi pendant la maladie.

Cette vertu morale s'incarne également dans une représentation sociale. L'image de Cicéron, citoyen actif et lettré, découvrant le tombeau d'Archimède à Syracuse, n'est sans doute pas absente des errances de l'antiquaire faisant creuser à son tour des tombeaux sous les ronces<sup>9</sup>. Lettré studieux (« Memoire des livres qu'il me faut avoir », ms 156, f° 25), Rebatu se présente aussi en citoyen agissant pour la cité, qu'il donne des vers pour les entrées royales ou le carnaval (ms. 561 p. 237-238 ; ms. 156, f° 52) ou exhorte la ville à l'unité pendant les troubles. *L'Amnestie ou la loy d'oubli...* », publiée à 300 exemplaires en janvier, avril et juillet 1649, est « distribué[e] par tout, jusques à Marseille et à Tarascon, villes travaillées de partialités comme la nostre » (ms. 156, f° 77). La sphère publique s'invite ainsi dans l'espace « privé » – ou familial – du recueil. Cette imbrication nous rappelle que l'humaniste s'accomplit comme homme dans la sphère civile de la citoyenneté.

Peut-être, en revanche, est-ce un peu différent de voir le sujet de l'écriture devenir sujet d'opinion. En effet, Rebatu consigne souvent son opinion personnelle sur un événement public, majeur ou mineur, sans l'adresser pour autant, comme il le fait avec les troubles civiques, à l'ensemble de la cité. Il ne s'exprime plus en tant qu'officier royal, greffier du conseil de ville, membre du corps urbain, mais en tant que sujet individuel doté de son propre jugement critique, qu'il estime pertinent de consigner pour lui-même dans ses recueils. Il affirme ainsi le bien fondé de la guerre contre l'Espagne (ms. 156, f° 17) ; plus localement, il déplore le bruit des cloches du marché (f° 10 v, f° 12) ; il critique la parcimonie des consuls arlésiens envers le nouvel imprimeur, François Mesnier, lors de l'inauguration de la presse en 1647: « les consuls n'ont donné qu'un escu d'or à l'imprimeur, ainsi qu'il m'a dict, c'est trop peu » (f° 48-49) ; en novembre 1660, il consigne son agacement devant l'indulgence des magistrats locaux face à un vol : « Sur la fin de ce mois de Novemb[re] 1660, un nommé Rocque [...], mauvais garçon, a desrobé à un marchand estrange[r] [...] quatre ou cinq cens livres d'une part en argent, et quantité de marchandise d'autre. Il est pris une heure après et trouvé saisi des choses desrobées. On a restitué l'argent et marchandises au marchand, excepté quelques choses, mais on a laissé aller le larron qui meritoit d'estre puni. On luy a fait au siège le procès [...], & après quatre ou cinq tesmoins [...] on a renvoyé la cause à Monsieur le viguier, pour ce qu'il s'agissoit d'un voiturier » (ms. 561, p. 349).

De telles assertions semblent anodines mais ébauchent une sphère privée dans laquelle l'individu conçoit une opinion légitime sans autre caution que lui-même (« c'est trop peu », « le larron meritoit d'estre puni »). Il n'adresse son avis à personne en particulier, mais en ce sens à tout le monde : une société civile, donc, qui naît de cette écriture de soi. Jean-Marie Goulemot, dans *l'Histoire de la vie privée*, a souligné la radicale nouveauté de cette posture, qui trouve son ancrage dès le XVI<sup>e</sup> siècle dans le genre littéraire des *Essais* puis des journaux intimes, et que souligne un double mouvement d'affirmation du sujet : d'une part, l'essor de la littérature intime fait du « privé » le lieu possible d'une vérité qui peut se dire et s'écrire

<sup>9</sup> Cicéron, dans les *Tusculanes*, V, XXIII, 64, raconte la manière dont il découvre le tombeau du grand homme à partir d'une petite colonne émergeant des ronces et des buissons. Les tombeaux de Trinquetaille, comme celui qu'il dessine en 1659, sont eux aussi couverts « d'herbes et de chardons », et Rebatu rêve de découvertes extraordinaires lorsqu'il fait creuser ses tombeaux. Sa pratique d'antiquaire vise aussi, comme chez Cicéron, à l'exhumation « civique » du passé de la cité. SCHNAPP (Alain), *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, Éditions Carré, 1993, p. 67.

« pour soi » hors de l'utilité publique, de l'enjeu collectif ; d'autre part, le sujet écrivain, premier et parfois seul public, devient le garant de cette parole vraie, et donc du contrat de véridiction du texte qu'il produit : c'est l'affirmation du sujet de raison, seul fondement de ses propres jugements<sup>10</sup>.

Les manuscrits de Rebatu, malgré leur caractère hétérogène, semblent donc exprimer une pratique cohérente d'écriture personnelle. Ils posent l'existence du sujet, garant d'une « identité narrative » conforme à ses aspirations sociales. Cependant, d'autres formes de présence à soi et au monde apparaissent, moins conscientes, plus spontanées, parfois mal assumées.

## Entre genres codifiés et récits de soi : une écriture hybride

### *La mélancolie des ruines : une manière de se dire...*

Ces recueils témoignent d'une sociabilité intense et Rebatu compose volontiers éloges ou vers funèbres pour les familles de son entourage, comme il le fait en septembre 1639 pour « Monsieur de Beaumont, sur le trespas de sa femme » (ms. 156, f° 34). Mais sa propre famille paraît singulièrement absente de ces recueils. L'aîné de ses fils fait l'objet d'une mention indirecte lors des fouilles de 1639, lorsqu'il évoque « Jean Chauran de Valensolle, precepteur de Anthoine Rebatu mon fils » (ms. 903, p. 36). Le cadet fait l'objet d'une mention similaire en marge d'une pièce latine qu'il a « voulu faire en ceste sorte pour servir de correction à ceux que Martin Danis precepteur de mon fils Claude a faicts (ms. 156, f° 69). Un fils qu'il ne nomme pas est mentionné comme témoin d'un acte notarié (ms. 156, p. 1). Il n'est fait nulle mention explicite de son fils Jean<sup>11</sup> ni de la mort de son fils Antoine à la guerre, que nous apprennent les lettres de noblesse de Rebatu (Arch. mun. Arles, BB 30 f° 238v) ; nulle mention, enfin, de leur mère. Les *Paucula poetica* mentionnent tout au plus la mort de sa fille : sous la note marginale qui commente un poème latin (« Achevé de copier ce 19 d'Aoust, 1660, de mon aage 72, p. 294 ), Rebatu ajoute une note laconique, où l'événement est ravalé au rang d'information par l'absence de déictique : « Mort de ma fille Gillette 19 aoust 1660 ». Laconique, cette unique mention de la mort d'un enfant suscite pourtant l'interrogation. Soit elle enregistre le décès avec l'indifférence du plus aride des livres de raison, comme un événement venu perturber ponctuellement le quotidien lettré de l'écrivain. Soit elle souligne de manière frappante, par un effet du hasard qu'accentue malgré tout la proximité volontaire des deux phrases dans le recueil, la vanité de l'effort accompli par cet homme de 72 ans qui perd le même jour sa fille unique.

Le refoulement des sentiments apparaît d'ailleurs parfois sous les ratures de l'auteur. Une lettre adressée au père Labbé en 1661 en témoigne d'une manière certes anecdotique, mais significative. Elle introduit le *Remède aux esprits affligés par la souffrance des douleurs*. Rebatu y défend sa supériorité de malade chronique dans l'écriture de la douleur<sup>12</sup>. Pour

<sup>10</sup> Le succès croissant du roman à la première personne, pour J.-M. Goulemot, est un indice et un moteur important de cette mutation. V. GOULEMOT Jean-Marie, « Les pratiques littéraires ou la publicité du privé », in ARIES (Philippe), DUBY (Georges), CHARTIER (Roger), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1986, vol. 3, p. 371-406.

<sup>11</sup> Jean a épousé la fille d'un avocat au parlement peu après l'anoblissement de son père. Arch. dép. B.D.R., 404 E 862, f° 203.

<sup>12</sup> « Il y a bien vingt cinq ans passez que je suis travaillé des gouttes, mais extraordinaire ... depuis huit ou dix ans, ayant été contrainct... de l'ordre des medecins abandonne rmon corps à toutes les experiances qu'ils ont

appuyer son propos, il tente une innocente analogie, qu'il couvre pourtant de ratures énergiques – et presque efficaces : « En ceste sorte d'estude bien que plusieurs ayent travaillé & donné des avis, [...] je crois de n'avoir rien pris d'eux [...] pour ce que les pensées qui se forment en parfaite santé ne peuvent pas estre bien conceuës par ceux qui n'ont pas la douleur, ny desuite l'experiance de ce qui est propre à la soulager, comme ceux qui la sentent. ~~De mesme que celuy ne peut pas s'expliquer sur ce qui seroit [illisible]~~ L'Amour, qui n'en aurait jamais senti le- [illisible]\* [...] \* Le malade scait mieux que tous la place dans son lict qui luy est plus commode\*\* ;\*\* et les Athletes ne se conseillent pas dans la maison de ce qu'ils auront à faire aux combatz... » (ms. 561, p. 303).

L'acharnement des ratures et la maladresse des notes marginales – deux notes successives sont nécessaires pour retrouver le fil de la pensée analogique – témoignent du malaise de Rebatu devant son analogie affective...

Or le recueil d'antiques qu'il commence à 67 ans, confiné dans la solitude de ses crises de goutte, déborde de liens affectifs. Les tombeaux qu'il dépeint ont enfermé des corps d'enfants (tel ce « tombeau rompu au devant duquel [est] la poitrine d'un petit enfant », p. 2) ou des familles entières (« vous voyez [...] le portraict au naturel de quelque grande dame, au gauche celuy de deux siens enfans », p. 36) ; mais il souligne d'abord tout l'amour qu'il lit dans ces tombeaux : « le Cupidon signifioit l'amour que les parans qui dédièrent ce tombeau portoient à la mémoire de ce trespasé » (p. 31) ; « le cœur peut estre pris pour la marque de tendresse que les parens avoient pour ceste fille » (p. 56) ; « le petit cœur signifie l'amour et cordialité des parents de la morte » (p. 63) ou « [I]es marques des tendresses que les parans avoient pour appeler leur cœur » (p. 90) ; d'une épouse représentée aux côtés de son mari, on apprend que « l'embrassement qu'elle faict de ce mary tesmoigne l'amour conjugal & la marque de vivre & de mourir inseparablement l'un de l'autre » (p. 46)... Il y a donc, dans ces tombeaux, autre chose qu'une curiosité érudite. On y trouve des vies disparues, des familles emportées, des amours mortes ; mais derrière ce néant, la conscience d'une existence autrefois irréductible à ces cendres. Ainsi, face à cette urne « extraordinairement grande » qu'il dessine le « XI avril 1660, de mon age soixante & treize », le vieil antiquaire teinte le discours savant d'une curiosité mélancolique : « Cette urne [par] sa grandeur me faict concevoir qu'on l'a faicte pour contenir quelques choses de plus que des cendres, c'est à dire de ce que le deffunct avoit le plus aymé en sa vie, et aussy de petites fiolles de verre plaines de larmes que ses proches parens et amis avoient espandues pour l'amour de luy » (ms. 903, p. 61).

On ne saura jamais ce que le mort avait le plus aimé en sa vie. Mais il y a dans ces ruines « quelques choses de plus que des cendres ». Quelque chose qui nous pousse à interroger le rôle de cette errance parmi les ruines pour l'auteur lui-même. Comme l'écrit Derrida, la ruine est un autoportrait : « Ruine est l'autoportrait, ce visage dévisagé comme mémoire de soi. [...]. On peut aussi bien lire les tableaux de ruines comme les figures d'un portrait, voire d'un autoportrait. D'où l'amour des ruines. [...] Mélancolie narcissique, mémoire endeuillée de l'amour même. Comment aimer autre chose que la possibilité de la ruine ? [...] La ruine n'est pas devant nous, ce n'est ni un spectacle ni un objet d'amour. Elle est l'expérience même. [...] Ruine : plutôt cette mémoire ouverte comme un œil ou la trouée d'une orbite osseuse qui vous laisse tout voir sans rien vous montrer *du tout*<sup>13</sup> ».

Ainsi se dérobe le crâne sans yeux que Rebatu fasciné ramène chez lui en 1639 : « Est à noter que Jourd'huy douziesme de aprvil aux sepulchres et tombes qui sont de Trinquetaille ay treuvé [...] les os d'une personne[...]. J'ay donc prins la teste de ce sepulchre et l'ay portée

---

voulu faire sur moy... sans dire (à la vérité) que j'en aye receu aucun soulagement, tant s'en faut je m'en sois trouvé quelque fois plus malade », ms. 561, p. 303.

<sup>13</sup> DERRIDA (Jacques), *Mémoires d'aveugle. L'autoportrait et autres ruines*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1990, p. 72.



chez moy par curiosité. Il luy manque depuis les yeux, en bas n'ayant ni nez ni dents » (ms. 903, p. 36).

*Du refus de se dire au surgissement de soi*

L'intime apparaît donc peu chez Rebatu, si ce n'est par ses maux corporels – la goutte – et ses mouvements d'humeur<sup>14</sup>. Mais des émotions brutales surgissent parfois d'un fragment de vie, inattendu et mal assumé.

C'est le cas dans un chapitre du recueil d'antiques consacré aux « lampes éternelles ». Une première version, biffée, défend le mystère de ces lampes comme si leur remise en cause discréditait l'auteur lui-même. La deuxième version, plus mesurée, atténue le déni de reconnaissance dont l'auteur crut devoir se défendre.

Dans la première version, Rebatu se fonde sur les autorités, mais son argumentation est exaltée, bientôt virulente. Il endosse tout d'abord le témoignage de Leandro Alberti<sup>15</sup> : « ce qui choque les esprits et les rend incrédules, c'est la lumière ~~et le feu~~ de ces lampes qu'on suppose sans fins et durer éternellement [...]. Mais l'opinion des lampes éternelles n'est pas si mal fondée [...]. Frère Leandro Alberti, [...] raconte en langue italienne ce que je diray en françois pour l'intelligence de tous, en faveur de mes lampes ; qui est que parmi les tombes qui se trouvent de part et d'autre en grande quantité le long de la voie Appia, [...] il en feut trouvé une au temps d'Alexandre VI, Pape [...] ; outre que je me souviens (poursuit Alberti) l'avoir oui raconter à Jean Garzoni mon precepteur, [...] feust trouvé un corps d'une très jeune fille oing de merveilleuse liqueur, estandu de son long sur une table de marbre d'une inestimable beauté, ayant ses cheveux blonds et longs serrez en sa teste d'un beau cercle d'or. Elle avoit à ses pieds une lampe allumée qui s'éteignit soudain que le monument fut ouvert. [...] Plusieurs personnes dirent que c'estoit le corps de Tulliola, fille de Cicéron de luy si tendrement aymée » (ms. 903, p. 37-49).

Rapportant le récit d'Alberti à la première personne (« je me souviens », « mon precepteur ») Rebatu se fait ici conteur, passeur d'une tradition qu'il traduit pour son lecteur. Conte jusqu'à la graphie, il utilise la taille des caractères pour accentuer le moment décisif du récit, celui où on découvre, au pied d'un corps mystérieux qui ne sera identifié qu'à la fin, « une lampe allumée ». Le récit est abondamment dramatisé : la description du corps prend pied dans le merveilleux (« merveilleuse liqueur »), donne vie aux objets (« une lampe qui s'éteignit soudain ») et s'achève par le dévoilement d'une identité mythique : « c'était le corps de Tulliola... ».

De la dramatisation, qui crée l'adhésion du lecteur, Rebatu bascule dans l'implication. Face au sceptique, il engage le témoignage de sa propre expérience : « [Cet art] est-il plus difficile à trouver que l'art de changer les métaux ? [...] »<sup>16</sup> Mais qui me donnera un demanti, estant ce que je suis, en l'âge de soixante treize ans que j'escris de ces lampes ? Qui le donnera aux cent mille personnes qui l'on veu comme moy ? Qui le donnera au Grand Duc de Toscane, qui faict veoir dans son cabinet parmi les plus rares & pretieuses curiositez qui s'y trouvent, un clou [...] qui est fer, & comme rouillé de la teste jusqu'au milieu et or [...] jusqu'au bout : assurant iceluy qui nous le monstrois en l'an 1612 dans Florence, à mon

<sup>14</sup> Avarice des consuls, laxisme des magistrats, trahison d'un proche : « à ceux qui seront possesseurs de ce registre, de ne jamais faire imprimer ceste pièce, que j'ay faite en l'honneur d'un homme qui ne le mérite pas, qui m'a esté faux frère, ayant faict complot avec autres de mesme trempe, et m'ont contraints de payer 500 livres que je ne devois pas », ms. 561, p. 68-69.

<sup>15</sup> Provincial des dominicains, né à Bologne en 1479, mort en 1552, auteur notamment d'une histoire de son ordre (*De viris illustribus ordinis Praedicatorum*, 1517) et d'une description de l'Italie (*Descrizione di tutta Italia...*, 1550).

<sup>16</sup> Rebatu vient d'utiliser les ouvrages de l'humaniste italien Hermolaus Barbarus (Ermolao Barbaro, 1453-1493).

retour de Rome, que ce clou estoit tout d'une pièce, autrefois tout de fer, & que trempé qu'il fut dans certaine liqueur jusques à la moitié, ceste moitié de fer devint cet or que nous regardions avec estonnement. [...] Allez, folle incredule, vous allez cacher jusques à ce que vous ayez repris un mailleur sentiment, vostre bon sens<sup>17</sup>. [...] Je tranche court [par] crainte d'ennuyer le lecteur » (ms. 903, p. 39-40).

Dans ce passage, l'écriture semble s'engendrer elle-même et le lecteur doit suivre le fil un peu chaotique de ce récit : un grand duc de Toscane (Cosme II), son cabinet de curiosité, un clou, ou plutôt un clou transmuté, Rebatu en témoin de 24 ans... toutes informations que la syntaxe de la deuxième version rend plus intelligibles, évoquant « un grand clou long d'environ un pan, autre fois tout de fer, [...] transformé en fin or de la moitié en bas, par le secret d'une liqueur où ce fer fut trempé & [...] ce clou me fut montré dans le cabinet du grand duc de Thoscane en l'an 1612 » (ms. 903, p. 115).

Dans la première version, le lecteur ignore aussi qui sont ces « nous » qui accompagnent Rebatu. Tout se passe en fait comme si l'auteur n'écrivait plus que pour lui-même. Il s'en excuse dans un style encore chaotique (« Je tranche court crainte d'ennuyer le lecteur ») et prend la décision de biffer ces pages<sup>18</sup>. Elles n'en demeurent pas moins parfaitement lisibles, préservant des fragments de souvenirs : le retour de Rome, le flux des émotions florentines – visiter le cabinet du duc, demeurer interdit devant « un clou », comprendre sa magie dans un étonnement collectif où le temps se suspend dans la ponctualité du passé simple, « cet or nous regardions avec étonnement »...

Rebatu s'emporte donc car, en niant le mystère de ces lampes, l'incrédule conteste aussi toute l'existence de celui qui y a cru sa vie entière (« estant ce que je suis, en l'aage de 73 ans que j'escrit de ces lampes »). Cet engagement d'une vie, souligné par l'inscription de la date juste en face de son âge (« may 1660 »), 48 plus tard, doit suffire à cautionner la croyance de « cent mille personnes qui l'ont veu comme moy ». La plaidoirie fait remonter l'affect du souvenir. La remise en cause de sa valeur – on entend d'ici les persifleurs railler l'incrédulité du jeune homme de 1612 – est tout bonnement intolérable<sup>19</sup>.

Aussi faut-il supposer une angoisse plus profonde pour expliquer ce retour sur soi, aussi bref qu'intense. La seconde version confirme cette quête éperdue de reconnaissance, qui peut être l'un des ressorts de l'écriture de Rebatu. Dans ce texte, l'argumentation s'attaque à un contradicteur unique, le savant jésuite Athanase Kircher (1602-1680) qui doute de la véracité des lampes « dans son *Theatre hieroglyphique* » (Rome, 1652-1654) : « Mais enfin cet homme admirable perd contenance et dict que telles lampes doivent estre mises au rang des choses qu'on desespere de trouver. [...] Je voudrois pouvoir dire à Kircher, avec tout le respect qui luy est deub, s'il croit que [...] un grand clou [...] ait peu estre transformé en fin or de la moitié en bas [...] ? & néanmoins ce clou me fut montré dans le cabinet du grand duc de Thoscane » (ms. 903, p. 114-115).

<sup>17</sup> Cette phrase a été raturée avant que l'ensemble du chapitre soit à son tour biffé.

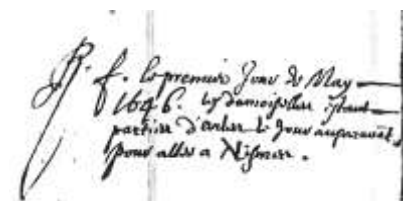
<sup>18</sup> La censure joue-t-elle sur le terrain formel des conventions sociales ou bien sur le terrain psychologique du refoulement ? Les deux dimensions s'imbriquent et le conflit « intérieur » n'apparaît ici qu'en se projetant vers une extériorité verbalisée et donc socialisée, qui met en jeu l'individu social. Si l'on ne perd jamais de vue les conditions de possibilité de la parole intime à une époque donnée – ou du moins qu'on tient leur établissement comme horizon de la recherche sur les écritures du moi – les recueils de Rebatu, mis en perspective avec d'autres, nous conduisent à interroger « ce que parler de soi veut dire ». POLIAK (Claude F.), « Manières profanes de 'parler de soi' », *Genèses*, n° 47, juin 2002, p. 4-20.

<sup>19</sup> Sur cette présence de l'affect, notons seulement le corps de la jeune fille morte, « tendrement aimée » de son père : effet de style représentatif d'un imaginaire des ruines ? transposition de son amour filial pour sa propre fille qui décède trois mois plus tard et se trouve peut-être déjà malade ? Dans la seconde version, ce thème de la jeune fille est singulièrement tempéré : « Frere Leandre Alberty, de l'ordre de saint Dominique en sa description de toute l'Italie tiltre *Campagna di Roma* escrit le mesme [cas] de Tulliola » (ms. 903, p. 113).

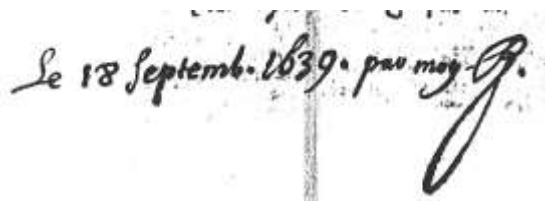
Il est difficile de savoir si la polémique sollicitée par Rebatu (« je voudrais pouvoir dire à Kircher... ») est concevable. Mais il est certain que Rebatu souhaite faire valoir ses compétences, à l'égal d'un savant reconnu du temps. La notoriété de Kircher, contredisant les conclusions de Rebatu, cristallise-t-elle des revers plus locaux, telles son identification controversée d'une statue de Diane ou sa vaine opposition aux réformes institutionnelles de la cité<sup>20</sup> ? Ranime-t-elle l'amertume suscitée par la désinvolture de ses amis jésuites lors de ses démarches d'anoblissement : « Ny le père L'Abbé ny Paulin qui mourut quelques mois après n'ont rien fait pour moy », (ms. 156, f° 99) ? Le fait est que le détracteur, dans la première version, est une silhouette anonyme: c'est le « folle incredule... » que Rebatu a raturé avant même de barrer son chapitre ; et la longue litanie des interpellations : « Mais qui me donnera un demanti ? », « Qui le donnera aux cent mille personnes ? », « Qui le donnera au Grand Duc...? ».

### De la quête de reconnaissance à l'angoisse « ontologique » ?

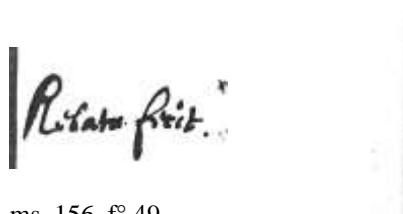
Cette quête de reconnaissance renvoie aussi à l'affirmation conflictuelle de son identité. La signature par exemple, qui devrait déjà fonder une « permanence du soi, la répétition du même »<sup>21</sup>, apparaît instable : changements de taille, choix de l'initiale ou du nom entier, ajout ou non du prénom, de la profession, de la particule...



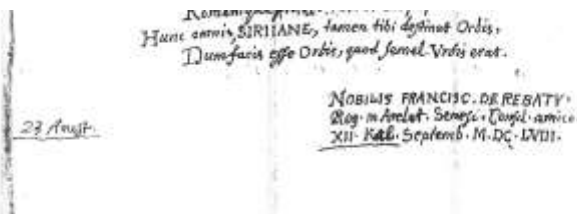
ms. 156, f° 3 v°



ms. 156, f° 34



ms. 156, f° 49



ms. 561, p. 49



ms. 156, f° 77

Les signatures de Rebatu, Bibliothèque Méjanès

<sup>20</sup> La statue que Rebatu identifie à Diane et qui s'avère être une représentation de Vénus, sans doute datée du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., a été découverte en 1651, incomplète et en trois fragments, parmi les vestiges du théâtre antique – que l'on identifie alors à un temple de Diane. Les consuls en font immédiatement l'acquisition et l'exposent dans l'hôtel de ville, avant que Louis XIV ne s'en saisisse. Dans *La Diane et le Jupiter d'Arles* (François Mesnier, 1656), Rebatu s'attaque aussi aux ouvrages antérieurs sur les antiques, comme « le livre des antiquitez d'Arles de Louis de Romyeu Docteur, qui est perdu par beaucoup d'incurie : de tout lequel brouillis comme d'un amas rude et indigest, par le discernement laborieux que j'en ay fait ; j'ay pris les petites lumieres, dont j'éclaire mon curieux comme je puis par le discours qui suit... » (p. 1-2). Cf. Sarah MOLLICONE, *La redécouverte de l'antiquité à Arles 1517-1676*, mémoire de maîtrise soutenu à l'Université d'Aix-en-Provence sous la direction d'Isabelle Luciani (juin 2004).

<sup>21</sup> FRAENKEL, *op. cit.*, p. 10.

De fait, le statut social de Rebatu reste ambigu. Comme tant d'« officiers moyens », il partage la culture des robins – le voyage en Italie, les lectures, la sociabilité lettrée, l'engagement civique... – sans en obtenir la reconnaissance. Rebatu échange des correspondances avec Jacques de Grille mais ne fréquente pas son académie nobiliaire<sup>22</sup> ; dans une ville dominée par la vieille noblesse – dont il défend la suprématie – il ne peut accéder aux charges consulaires ; et s'il est anobli en 1653 grâce aux frères Grignan (ms. 156, f° 100), le soutien, on l'a vu, n'a pas été unanime ; surtout, sa situation reste fragile en ces temps de discrédit des lettres de noblesse : ses lettres sont révoquées en 1654 – un an, donc, avant la grande entreprise du recueil d'antiques<sup>23</sup>. Souvent, la malchance et la fragilité de son « réseau » conjuguées lui font échec. Rebatu interrompt par exemple, en 1654 ou 1655, sa versification des *Institutions* de Justinien, commencée dix-sept années plus tôt, car nul ne l'avait informé de l'entreprise similaire de Pierre de Boissat : « J'ay cessé de continuer cet ouvrage, ayant esté adverty que le Sr de Boissac, appelé l'Esprit, residant à Valence en Dauphiné<sup>24</sup>, l'avoit fait en semblables vers, & imprimé quinze cens coppies » (ms. 561, p. 149).

En novembre 1658, Rebatu compose également en vain une harangue et des vers pour le roi : « Sur la fin du mois de Novembre dernier 1658, le bruit estant que le Roy, qui estoit à Lion, devoit descendre jusqu'à nostre ville d'Arles, je me mis en devoir de travailler à quelque piece qui peut le contenter et estre agreable à la cour » (ms. 561, p. 236). Mais le roi ne passe pas par Arles (p. 241). En 1660, Rebatu s'était réjoui de présenter à Mazarin une épigramme : « Le 20 febvrier 1660, pour estre recitté à Monseigneur le Cardinal remis en main l'epigramme suivante... » (ms. 561, p. 242). Mais Rebatu tombe malade : « Je n'ay pas peu présenter ceste epigramme à Monseigneur le Cardinal, ayant esté fort malade en façon que je n'ay peu voir ni Roy, ni Reyne, ni Monsieur, ni Mademoyselle, ni la Cour » (ms. 561, p. 244). L'énumération dit bien la déception : l'existence de Rebatu ne semble jamais à la hauteur de l'entreprise.

L'écriture ne lui permet-elle pas alors d'être reconnu, et de se reconnaître lui-même, tel qu'il devrait être ? Les échanges, mis en représentation dans leur matérialité (insertion des originaux, dates, lieux, commentaires...), conjurent le sentiment d'exclusion ; parfois même l'échange est l'objet du poème, comme cette pièce dédiée à Monsieur de Quiqueran Beaujeu en octobre 1638, sur son oncle le grand prieur, qui

« m'apercevant goûteux me donne le soutien  
 Qui me rend le pas ferme et la démarche forte.  
 Je n'en laisse pas moins d'aller le pied tremblant  
 [...] afin que je le porte  
 Pour cherir le bonheur dont il me va comblant. » (ms. 156, f° 18).

Dans cet entrelacs de dons et de contre-dons, le quotidien idéalisé des recueils célèbrent un sentiment d'appartenance.

Le recueil est aussi le lieu du perfectionnement, où l'auteur revient perpétuellement sur lui-même jusqu'à se reconnaître enfin dans son travail. C'est le cas dans les feuillets qu'il rédige entre juillet 1659 et avril 1660 sur les tombeaux de Trinquetaille. À cette époque, Rebatu s'appuie sans le mentionner sur ses observations de 1639, lesquelles étaient

<sup>22</sup> Une lettre originale de Jacques de Grille répond à un envoi de Rebatu en aout 1660, ms. 561, p. 250.

<sup>23</sup> B.M. Arles, ms. 1013, nobiliaire d'Arles, f° 874. Ces lettres sont annulées après sa mort. LUCIANI (Isabelle), « François Rebatu, "poète et magistrat parfait" (1588-1662) : identité sociale et culture politique d'un officier moyen à Arles au XVII<sup>e</sup> siècle », *Provence Historique*, tome LII, fascicule 211, janvier-février-mars 2003, p. 11-34.

<sup>24</sup> Pierre de Boissat, chevalier dauphinois (1603-1662), est académicien depuis 1634.

incomplètes : « Si on creusait ce tombeau qui est entièrement dans terre, on y pourroit trouver quelque rare epitaphe. On peut conjecturer que cest icy le monument de quelque belle & jeune Dame, que les Amours regrettent estre decédée en la fleur de ses ans\* » (ms. 903, p. 52, p. 33) ; Rebatu a ajouté ici l'astérisque qui renvoie à un dessin inséré ultérieurement.

Les dessins correspondants, contrairement au reste du recueil, ne sont pas datés, comme si Rebatu refusait d'assumer pleinement la fouille de 1639. En février 1661, notre antiquaire repart à l'assaut du tombeau. Il insère alors dans le recueil un dessin du tombeau réalisé le 8 février 1661 et complète également le chapitre par de nombreuses annotations. L'une d'entre elles répond aux hypothèses de 1660, à la suite de l'astérisque : « \* Mais depuis, le 8 février 1661, ayant fait creuser tout à l'entour jusques à son fond, on y a trouvé au devant ce bel epitaphe, bien entier » (ms. 903, p. 51, p. 32). D'autres annotations évoquent enfin les fouilles de 1639, en marge du tombeau représenté : « En l'an 1639 je dessinai ce couvercle, le tombeau qui est au dessous ne m'estant pas alors connu, [pièce] tout entière dans la terre jusques au 8 février 1661, qu'ayant fait découvrir tout à l'entour, J'ay trouvé l'epitaphe suivant » (ms. 903, p. 53, p. 34).

Réconcilié avec ses premières fouilles, Rebatu introduit à la suite du chapitre le journal original de 1639. Le texte, enfin complet, parachève trois périodes d'écriture (1639, 1660, 1661) et rétablit l'« identité narrative » du savant enfin satisfait de son travail.

Ce travail solitaire suffit-il pour autant à réparer son déni de reconnaissance ? Ces procédés – mise en représentation de l'appartenance, corrections perpétuelles de son travail – sont au mieux des artifices ; et peut-être reflètent-ils aussi son ressassement quotidien, l'angoisse ontologique qui touche au plus profond son droit à exister, sa valeur d'être humain. « Qui me donnera un demanti, estant ce que je suis ? » : on retrouve dans cette interrogation pressante toute la problématique de l'attestation de soi posée par Paul Ricœur dans la question du témoignage. Lorsqu'il témoigne de la vérité de ses lampes, l'individu ne fait pas « une simple narration des choses vues ; le témoignage est aussi l'engagement d'un cœur pur : [il] atteste dans l'extériorité l'homme intérieur lui-même, sa conviction, sa foi<sup>25</sup> ».

### **L'écriture du témoin : de la présence au monde à l'attestation de soi**

Ainsi, c'est peut-être en témoignant de sa présence au monde que l'individu atteste la valeur de sa propre existence.

#### *La mise en récit : du souvenir perdu au temps partagé*

Les efforts de mémoire traduisent un espoir vain de conjurer l'oubli : « je crois d'avoir fait ces vers en l'an 1640, ou environ » (ms 156, f° 35) ; « imprimé environ le mois de may ou juing 1651 » (ms 156, f° 91) ; « fait le dimanche au matin, le °°° décembre 1641 » (ms. 156, f° 37)... La mémoire reste approximative et le souvenir embaumé reste mort. Sa « fictionnalisation » peut-elle le restaurer<sup>26</sup> ? La description des Alyscamps mêle emprunts littéraires et souvenirs personnels : « Les Belles Lettres m'ont appris que l'antiquité a cogneu trois Champs Elisiens [...]. Nos Alyscamps auront une place [...] qui sera la quatriesme. [...] ».

<sup>25</sup> RICŒUR (Paul), « L'herméneutique du témoignage », *Aux frontières de la philosophie. Lectures 3*, Seuil, 1994, Points Essais, 2006, p. 115.

<sup>26</sup> Sur cette nécessité narrative, Cf. RICŒUR (Paul), *Temps et récit (1). L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, 1983.

On peut en dire quelque chose d'approchant à ce que le poete a dict de celuy qu'il décrit au sixiesme de l'Eneide. L'air y est tres peur et tres net, la lumiere du jour vermeille [...], on y dance au son des chansons [...]. Les compagnies y paroissent galantes les après souper. De ce tertre eminent promenant les regards en rond, [...], on aperçoit la riviere du Rosne qui [...] marche avec la gravité quy luy est convenable. On y descouvre d'haut en bas une grande esplanade de marais changés en guerez et pascages [...]. Les montagnettes d'alentour et la Craux donnent le dernier arrest à la vue et se monstrant à elle avec un habit d'arc en ciel » (ms. 903, « Avant-propos », p. 5).

La construction du paysage est tout d'abord médiatisée par la lecture de Virgile ; mais l'univers virgilien renvoie aux fêtes galantes qui ont effectivement eu lieu dans la jeunesse de Rebatu ; l'ouverture sur le paysage enfin prend corps dans l'attention de Rebatu à son terroir, qu'il aime décrire et dessiner. Le travail sur le texte est plus abouti encore avec la promenade au cimetière : « Ce cemetiere a esté autresfois si ramply de tombeaux antiques qu'on avoit paine d'y passer : le nombre en estoit innombrable, & les yeux considérant comme des petites logettes où les trespassez habitoient, jointes l'une à l'autre & serrées dans une estandue aussy grande [...] obligeoient l'esprit à juger que e'estoit ce pouvoit estre là quelque ville (~~de l'autre monde~~) du Monde sousterrain. Ses sentiers plains d'orties & de pierres par où les pieds [se posent] craintivement ; les contours & destours comme d'un labyrinthe [...] sembloit qu'on ne se pouvoit degager : une grande église déserte, ruinée, [...] la retraicte des oyseaux de mauvaise augure, son pavé de marbre rompu descruict & ranversé ; une chapelle consacrée au Sauveur & à sa mère Vierge ~~impénétrable à la lumière~~ inaccessible aux rayons du soleil, toujours (sic) sombre & relente, & tout ces lieux pour lors presque deserts, ces enfoncements & caveaux devouëz ~~à la peur~~ au silence saisissoient les espritz d'une ~~aprehension~~ crainte secrete de quelque maistre caché d'une religion qui [...] qui les randoit respectables (*Ibid.*, p. 6-7) ». Le texte, brouillon parsemé de ratures et de corrections, rejoint l'imaginaire lettré d'une poétique des ruines<sup>27</sup>. Mais une même solitude délabrée habite le site de Trinquetaille, dont l'évocation mélange étrangement la rigueur descriptive du savant et les touches impressionnistes de la sensation : « Après environs quatre vingt pas ay trouvé un peu d'eau pas large, & c'est l'endroit où le basteau du port pour aller d'arles à Fourques passoit y ayant trois barques [...] inutiles le port abandonné. [...] Est à noter qu'il n'a quasi point pleu de tout l'hiver ni tombé neige & le temps a esté doux comme en May ayant les pintz esté presque toutz seichés au cœur de l'hyver. Est à noter que ce Jourd'huy douziesme de apvril environ les six heures du soir aux sepulchres & Tombes [...] ay treuvé la tombe toute plaine de terre. Et ayant faict creuser dedans a esté treuvé les os d'une personne » (ms. 903, f° 36). Trois barques solitaires, un port abandonné, des pins séchés, le soir tombant sur les sépulcres..., la fossilisation inquiétante du paysage rejoint la perception des Alyscamps, où la fossilisation des ruines semblait se refermer sur le promeneur (« Monde souterrain », « sentiers plains de pierres », « labyrinthe [d'où] on ne se pouvoit dégager », « église déserte », « oyseaux de mauvais augure », « chapelle inaccessible aux rayons du soleil »...), en dépit de la vigueur des sensations perçues (« craintivement », « sombre et relente », « saisisaient les esprits »).

Mais la narration convoque aussi la mémoire collective, qui atténue la solitude oppressante du souvenir. Ainsi Rebatu convoque-t-il le souvenir d'un cimetière « autresfois ramply de tombeaux » : c'était avant l'arrivée des Minimes aux Alyscamps (1616), référence qui plonge la description dans une mémoire commune ; de même, à Trinquetaille, Rebatu précise : « *c'est l'endroit où le basteau ... passoit* ». Ce processus d'auto-référenciation, souligné par les déictiques, permet d'exorciser la nostalgie dans un souvenir partagé avec quelques lecteurs, même si la connivence souligne aussi le passage du temps : sans ces commentaires semblables à ceux des vestiges, ces trois barques abandonnées, pourtant si

<sup>27</sup> Que l'on trouve déjà dans les *Rerum humanorum et divinarum antiquitates* de Varron (116-27 av. J.-C).

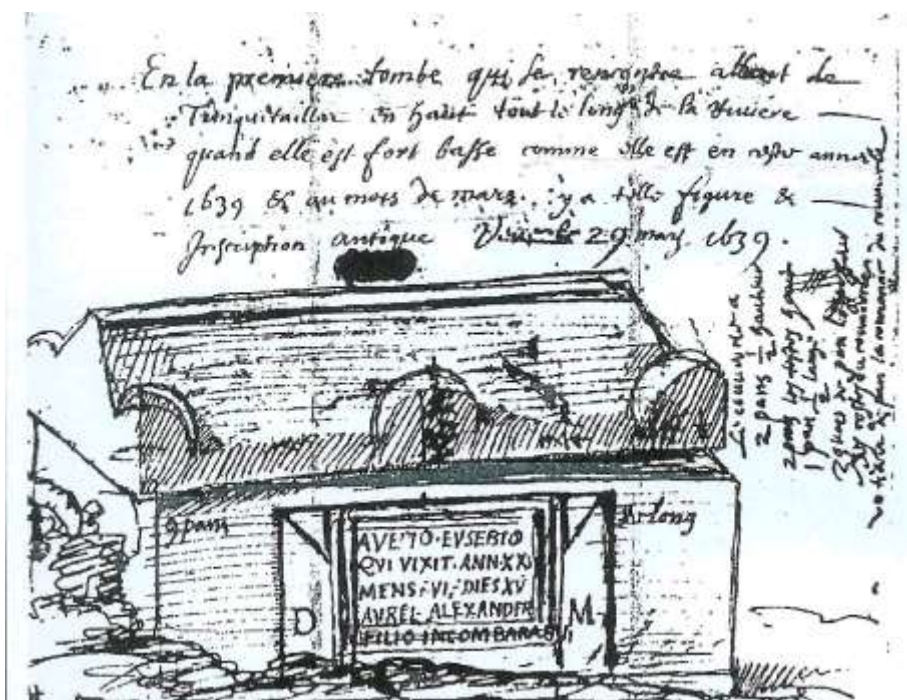
vivantes dans sa propre mémoire, n'ont pas plus de sens pour le promeneur que des ruines vieilles de 2000 ans...

Cet appel à l'extériorité de la mémoire d'autrui pour conjurer son propre effacement n'en est pas moins fondamental. Rebatu incorpore la mémoire des autres à la sienne, constituant un fonds commun dont il est le passeur. C'est ainsi qu'il rapporte, comme s'il l'avait vu, la découverte d'une ancre en 1570, quand « une Ancre gellée dans notre rivière se treuva si obstinément accrochée qu'elle ne peut estre tirée hors qu'avec l'effort de plusieurs hommes, portant au long de son rond en relief cest escrit : C. CANTIUS. PO<TINUS FAC » (ms. 903, « Avant-propos », p. 3). Inversement, il incorpore ses observations à la mémoire du groupe. Le récit des fouilles se transforme alors en promenade ethnologique, comme ce 9 avril 1655 où Rebatu, flânant dans les collines de Mouleyrès, dessine sur la même feuille des inscriptions antiques et l'un des moulins qu'il aperçoit.

Ainsi les recueils font-ils œuvre collective ; ils relaient l'expérience commune d'être au monde et de vivre ensemble. L'écriture en est-elle moins intime pour autant ? En effet, lorsque l'observateur semble s'effacer pour consigner seulement sa présence objective, tel jour, en tel lieu, ne touche-t-il pas à ce qu'il y a de plus intime : l'expérience de la présence au monde ?

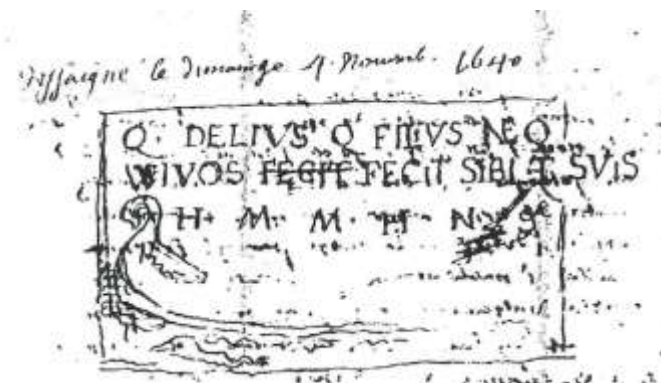
### *Un « herbier » de souvenirs (Philippe Lejeune)*

L'auteur composant ces recueils semble collectionner des souvenirs d'instant. Ainsi, tel tombeau est « veu le 29 mars 1639 », « en la première tombe qui se rencontre allant de Trinquetaille en haut tout le long de la rivière quand elle est fort basse comme elle est en ceste année... » :



« Tombeau », Bibliothèque Méjanes, Ms. 903, p. 214.

Tel piédestal antique est « dessiné sur l'original le 3 avril 1655 aux lieux » (ms. 903, p. 122) ; tel « écriteau » appartenant aux Minimes est « dessaigné le dimanche 4 avril 1640 [...] contre la muraille de leur maison... » (p. 128) :



« Écriteau », Bibliothèque Méjanes, Ms. 903, p. 128.

Au-delà du souci topographique, le souvenir de l'objet, matérialisé par l'original ou la date, fixe l'instant du regard et atteste du sujet regardant. L'insertion des originaux achève d'apparenter ces ouvrages hybrides à ce « journal herbier » qui « fixe la trajectoire du cueilleur » en même temps que les objets qu'il collectionne<sup>28</sup>. Certes, peu important ici, en apparence, l'intériorité du sujet, l'introspection et les « mouvements de l'âme » ; seule compte la trace laissée de la présence au monde. Mais n'est-ce pas là que le sujet prend vraiment conscience de soi, non comme substance hypothétique, mais comme sujet « phénoménologique » ? Pour Jean-Pierre Carron, l'écriture du journal intime lui-même n'est pas d'abord la quête d'une intériorité mais plutôt la réminiscence d'une présence originelle et immédiate de soi au monde ; l'écriture journalière accumule instants fugaces et émotions fugitives ; leur configuration met en œuvre ce « jugement réfléchissant » énoncé par le Kant de la troisième *Critique*, dont l'individu socialisé occulte toute sa vie l'évidence pré-réflexive au profit d'un découpage artificiel de l'expérience dans les catégories de la pensée<sup>29</sup>.

Cette collection d'instant est également fixée par le calendrier : « veu le 29 mars », « dessaigné le dimanche 4 novembre », « Receu le 25 d'Aoust, à souper », « envoyé le dimanche matin 12 febvrier 1662 »... Certifié par ce cadre collectif, le souvenir acquiert une stabilité peut-être dérisoire mais rassurante face à la fuite du temps<sup>30</sup>. Si le sujet ne sait toujours pas qui il est, il peut du moins écrire : « j'y étais ». *Et in Arcadia Ego*... La rencontre du tombeau s'inscrit ici dans une poétique de l'instant vers laquelle peut conduire le tableau de Poussin, contemporain des écrits de Rebatu<sup>31</sup>.

### Conclusions. Fragments, traces, reflets : entre certitudes et illusions de soi

La configuration narrative des recueils ne cache pas une autobiographie. Les grandes étapes de la vie s'effacent devant la succession de petits événements que représentent l'achat d'un livre, l'échange d'un texte littéraire, le dessin d'une urne funéraire ou l'évocation d'un

<sup>28</sup> LEJEUNE (Philippe), *Les brouillons de soi*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 367.

<sup>29</sup> Le journal permettrait alors, de « retrouver un lieu [où] éprouver ce lien, pour se donner les moyens d'habiter le monde ». CARRON (Jean-Pierre), *Écriture et identité. Pour une poétique de l'autobiographie*, Bruxelles, Ousia, 2002, p. 104-105. En effet, « c'est à la rencontre entre sphère réfléchissante et Attestation d'un Monde pré-réflexif que doit se situer le point d'insertion d'une étude sur l'écrit à caractère autobiographique [...]. Il faut exploiter... l'idée de cette co-présence essentielle de l'homme et du monde, précédant toute pensée réflexive » (p. 104-105).

<sup>30</sup> PACHET (Pierre), « Pourquoi dater ses pensées ? À propos des Carnets de Joseph Joubert », *Esprit*, février 2001, p. 65.

<sup>31</sup> Nous faisons référence ici notamment aux lectures d'Yves Bonnefoy. Il n'est pas exclu que Rebatu connaisse les tableaux du Guerchin et de Poussin, et l'imaginaire qu'ils construisent (crâne édenté, épitaphes énigmatiques, présence féminine mystérieuse...).



jardin d'orangers. Il en ressort moins un itinéraire de vie qu'un sentiment de permanence du sujet fondé sur le témoignage de sa présence au monde.

Rebatu témoigne d'abord pour les autres, comme membre d'un corps qui le transcende. Dans le recueil d'antiques, il dénonce par exemple les exactions des Minimes aux Alyscamps (« coupables et odieux en cette profanation », ms. 903, p. 45) et immortalise les moindres détails de ce qu'il voit, reproduisant les mêmes tombeaux d'un dessin à l'autre<sup>32</sup>. Il transmet ainsi aux vivants « chaque piece en particulier que j'ay portraicté de ma main sur ses originaux, que le lecteur pourra s'imaginer veoir par la representation que je luy faitz de sa plus juste image » (p. 23, avant-propos).

Il témoigne ailleurs du clou transmuté, consigne ses sensations devant la tortue marine, relate les « funeraillles du Sr de Mejanès » (ms. 156, f° 92 v°), les troubles urbains, l'injustice faite à l'imprimeur mal payé ou son amitié mal récompensée par le père jésuite. Il transmet ses propres souvenirs et ceux dont il est le gardien : un souvenir d'enfance (« j'ay oui raconter estant jeune garçon un cas estrange concernant ce tombeau, qui seroit veritablement miraculeux s'il estoit veritable », p. 85, f° 55<sup>33</sup>) ; le récit d'une exhumation (« un frere oblat appelé Maturin Boleme, angevin, [...] s'ayda à [...] mettre hors ce tombeau qu'il disoit avoir esté logé si profondement dans la terre qu'il avoit [...] de l'eau jusques à la ceinture. C'estoit en l'an 1618 », p. 115, f° 84)...

Or, en témoignant pour les autres, il témoigne aussi pour lui-même. Le récit atteste l'existence du témoin ; mais par-delà cette survie symbolique dans la mémoire du lecteur, c'est plus encore la valeur de cette vie que le récit affirme : dans ces recueils savants, le témoignage de Rebatu ajoute à la vérité ; il dit quelque chose qui mérite d'être entendu, d'être cru : ne pas croire en « la vérité de s[e]s lampes », c'est ne pas croire en lui<sup>34</sup>. L'écriture du soi, dès lors, cherche avant tout l'attestation de soi comme « confiance dans le pouvoir de dire, dans le pouvoir de faire, dans le pouvoir de se reconnaître personnage de récit, dans le pouvoir enfin de répondre à l'accusation par l'accusation : me voici ! selon une expression chère à Lévinas. [...] L'attestation peut se définir comme *l'assurance d'être soi-même agissant et souffrant*<sup>35</sup> ». Elle va de pair avec une quête éperdue de reconnaissance qui n'est pas simple vanité sociale, mais besoin d'une certitude ontologique, d'une réciprocité de l'attestation. L'estime sociale apparaît alors comme le miroir nécessaire de la certitude personnelle<sup>36</sup>. « Voir et vu », c'est le souhait qu'il écrit en vain pour son roi en 1658 : « En l'aage de soixante onze ans & dans le declin de ma vie, [...] j'ay desiré [...] recevoir ce bonheur [...] avant que de mourir, de veoir mon Roy et d'estre veu de luy » (ms. 561, p. 236)...

<sup>32</sup> Ainsi de ce tombeau : « 2 juillet 1659, autresfois dessigné le 29 mars 1655. Nota : je l'avois mal dessigné. L'original n'a point de bordure en haut. Et est plus estroict que le bas. Tout ce qui est rayé doit estre blanc » (p. 106) ; ou bien encore du tombeau de cette jeune fille découvert en 1639 et dont il reproduit le même détail quatre fois sur deux feuillets (p. 58), qu'il agrément de commentaires comme « l'autre Cupidon à l'autre bout est tout pareil hormis qu'il est torné de l'autre costé »... ce que l'on sait déjà puisque ce Cupidon fait l'objet du premier dessin. D'une certaine manière, Rebatu semble obsédé par son devoir de justesse à l'égard des morts, ces têtes hurlantes aux quatre coins du tombeau du sénateur, et qu'il reproduit huit fois sur une dizaine de pages comme s'il répondait à leur injonction : « Ils ont tous les gueules ouvertes, comme s'ils se vouloient plaindre & lamenter. [...] Quant aux bouches ouvertes de ces faces terribles [...] je croy qu'on a voulu signifier que ce sont les Ames, les Manes, les Lemures, & trespasés qui parlent [...] aux passans ou à ceux qui s'arrestent de ce qu'ilz veulent s'expliquer à eux » (p. 35).

<sup>33</sup> Il s'agit d'un tombeau récalcitrant qui ne se laissa pas emporter par le duc de Savoie.

<sup>34</sup> Sur l'herméneutique du témoignage, voir RICŒUR, *op. cit.*

<sup>35</sup> RICŒUR (Paul), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, Points Essais, 1997, p. 34-35.

<sup>36</sup> Outre le concept de « l'homme capable » décliné par Paul Ricœur, on rencontre également cette centralité du thème de la reconnaissance dans la construction de soi chez Axel HONNETH, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf, 2000 (édition originale *Der Kampf um Anerkennung : zur moralischen Grammatik sozialer Konflikte*, 1992).

Et c'est une curieuse mise en abîme qu'il construit en évoquant sa présence sur la ruine qu'il dessine « un tombeau, [...] a presant & depuis longtemps [...] dans la rivière du Rosne [...], les ruines de la muraille qui le soustenoit se voyant quelque fois hors de l'eau quand la rivière est suffisamment basse, comme elle fut en l'an 1639 que ce tombeau fut veu, apres quarante ans qu'il parut aussy, ainsy que les vieillards disoient. Toute la ville y fut par curiosité & Je les dessaignai avec grande attention assis sur lesdictes ruines » (p. 95, f° 65).

Passeur de la mémoire des anciens, gardien des tombeaux, Rebatu finit par se confondre lui-même avec la ruine, « assis dessus lesdictes ruines » sous le regard curieux des habitants de la cité.

S'agirait-il alors, simplement, d'une construction narcissique sans intérêt pour l'historien ? La manière dont les individus négocient leur survie « affective » face à la maladie, à la solitude, au déclin et à la mort pose la question sociale, politique, et partant, historique, de la place de l'individu dans la société, de l'attention qu'il requiert, de son droit au bonheur. Une telle approche du texte, certes, reste close sur elle-même et l'interrogation systématique des « écritures de soi » dans la longue durée doit prendre le relais de l'étude de cas<sup>37</sup>. Leur caractère hybride et incertain, notamment, doit trouver sa place dans l'histoire du sujet et de ses pratiques, en un temps où le moi est « haïssable », mais peut aussi « se peindre » et fonder une philosophie du sujet<sup>38</sup>.

---

<sup>37</sup> C'est le projet que sous-tend le colloque "*Car c'est moi que je peins*" : *individu et liens sociaux dans les écrits du for privé en Europe. De la fin du Moyen Âge à 1914*, organisé à Conques en septembre 2008 par Sylvie Mouysset, Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu.

<sup>38</sup> Jacob Schmutz souligne notamment comment, dans la deuxième partie du XVII<sup>e</sup> siècle, les collèges jésuites français développent la notion de « sentiment d'existence » à partir du « vocabulaire scolastique du sentiment intime et de la conscience ». SCHMUTZ (Jacob), « L'invention jésuite du 'sentiment d'existence', ou comment la philosophie sort des collèges », *XVII<sup>e</sup> siècle*, 2007, n°237/4, p. 631. Cette métaphysique, fondée sur l'évidence première de la coprésence du « moi » et du monde, naîtrait ainsi d'une alternative à la pensée cartésienne, sans doute influencée par elle mais de manière très indirecte. D'un point de vue chronologique, cette émergence du sentiment intime de son existence ne correspond pas à l'écriture de Rebatu, elle lui est légèrement postérieure – J. Schmutz a sondé les cours manuscrits des collèges jésuites antérieurs à 1660 et n'y trouve aucune trace de ce vocabulaire. Ce basculement n'en suggère pas moins le dynamisme d'une pensée du sujet qu'il convient aussi d'approfondir dans les pratiques d'écriture « ordinaires » des individus.